

3 informations pour bien commencer la journée : Lepermislibre, la capitale européenne de l'innovation, et Royalti

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Lepermislibre, la capitale européenne de l'innovation, et Royalti.

Lepermislibre intègre la réalité virtuelle a son offre de conduite

Lepermislibre, startup dédiée à l'apprentissage de la conduite, annonce le lancement de cours en réalité virtuelle afin de compléter son cursus de formation. Son objectif : permettre aux candidats de mieux assimiler les règles de circulation pour garantir davantage de sécurité sur les routes.

« Grâce à l'utilisation d'un cardboard ou d'un casque de réalité virtuelle, le candidat a une vision à 360° depuis le poste de conduite. Il découvre ainsi comment appréhender les situations dans lesquelles il peut se trouver en difficulté. Cela lui permet donc, entre le moment où il étudie la théorie et avant de passer à la pratique, de comprendre les manœuvres à réaliser et les

méthodes à appliquer lorsqu'il se trouvera au volant d'une voiture », explique l'entreprise lyonnaise.

Nantes finaliste de la capitale européenne de l'innovation 2019

La ville de Nantes a été sélectionnée par la Commission Européenne parmi les 6 villes finalistes au titre de capitale européenne de l'innovation 2019, empochant ainsi 100 000 euros. À ses côtés : Anvers (Belgique), Bristol (Royaume-Uni), Espoo (Finlande), Glasgow (Écosse) et Rotterdam (Pays-Bas).

Le Prix de la capitale européenne de l'innovation sera attribué à la ville la plus à même de démontrer sa capacité à exploiter l'innovation pour améliorer la vie de ses citoyens, en impliquant notamment ses citoyens dans la gouvernance et la prise de décision, ou en mettant l'innovation au service du confort et de la durabilité de la ville. L'an dernier, c'est la ville d'Athènes qui a été désignée capitale européenne de l'innovation. Paris, Barcelone et Amsterdam ont quant à elles été récompensées lors des précédentes éditions.

Royalti lauréate du Réseau Entreprendre

Après Michel & Augustin, My Little Paris, ou encore Mano Mano, c'est au tour de la FinTech Royalti d'être nommée lauréate du Réseau Entreprendre. La jeune pousse, fondée en décembre 2018 par Adrien Dehelly, profitera ainsi d'un accompagnement de 24 mois par Nicolas Aubé, fondateur et président de l'opérateur de fibre optique dédié aux entreprises Celeste, mentor bénévole.

« L'accompagnement par Réseau Entreprendre Seine et Marne était pour moi nécessaire parce que le réseau est une référence pour les créateurs d'entreprise et une vraie marque de sérieux (les chiffres parlent d'eux-mêmes). Royalti a besoin du Réseau Entreprendre pour avoir des échanges opérationnels avec des entrepreneurs chevronnés. Royalti a besoin d'être acculturé à notre cible cœur ; les PME, et pour accroître ses fonds propres. De notre côté, nous souhaitons apporter au Réseau Entreprendre et à la Seine et Marne une activité innovante, favorable au développement des PME locales et créatrice d'emplois (c'est ce dernier point qui nous rendrait le plus fiers) », se réjouit Adrien Dehelly, cofondateur de Royalti.